

## CONJONCTURE

Le Japon  
et « la chute  
des oies sauvages »  
page 18

## CONJONCTURE

L'île Maurice,  
après le miracle  
page 18

# Le Monde

## ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 11 NOVEMBRE 1997

## ENQUÊTE

Vietnam :  
un « dragon »  
en mutation hésitante  
page 19

# Les mystères de l'investissement

## DOSSIER

Où est donc passé l'investissement ? Ce troisième « moteur » de la croissance – avec la consommation et l'exportation – a du retard à l'allumage. En ce dernier trimestre de 1997, les prévisionnistes entonnent une fois encore le couplet : « *Tout est prêt pour que l'investissement redémarre* ». Ils s'empressent d'ajouter que, depuis plusieurs années, les pronostics ont été régulièrement déjoués concernant ce flux de près de 1 400 milliards de francs qui vient accroître le stock de capital de l'économie française.

Après le grand plongeon du début de la décennie (– 6,7 % en 1993), le rebond d'investissement en 1995 (+ 3,2 % par rapport à 1994) avait fait croire à une sortie de crise, au lieu de quoi on assista en 1996, dernière année connue, à une régression de l'ordre d'un demi-point. Cette année-là, le taux d'investissement des entreprises n'a pas dépassé 15,9 % de la valeur ajoutée, un minimum historique. Pour 1997, en attendant les comptes nationaux qui seront publiés en avril prochain (ce magnifique tableau en chiffres de l'économie nationale est forcément assez long à élaborer), on en est réduit à s'appuyer sur quelques indicateurs : les intentions d'investissement des industriels, les importations de machines, les carnets de commande des grossistes en biens d'équipement. Au premier semestre de cette année, selon ces indices, c'était le calme plat sur le front de l'investissement. Et puis, cet été, les importations de machines ont vivement progressé : signe avant-coureur

▼ On attend pour bientôt une reprise de ce « troisième moteur » de l'économie, mais sa nature a profondément changé depuis quelques années

positif ? En tout cas, pour 1998, les spécialistes de la conjoncture, qu'ils soient de l'administration ou du secteur privé, ont à nouveau pris les paris : investissement en hausse. La prochaine grande enquête de l'Insee auprès des industriels sur leurs intentions, à paraître dans quelques semaines, donnera le sens du vent.

En dehors de son importance pour la conjoncture – il crée de l'activité, donc de la richesse et de l'emploi – l'investissement soulève toutes sortes de questions. Qui investit, dans quoi et pour quoi ? Les images forgées au temps de l'industrialisation

- Ne pas manquer la nouvelle révolution industrielle p. 16
- Entretien avec Henri Lachman (Strafor Facom) p. 17
- Surinvestissement en Amérique ? p. 17
- Faire de l'information l'ingrédient à la richesse p. 17
- Questions-réponses p. 17

restent prégnantes. On pense tout de suite au rail, aux usines, aux machines. Cette réalité existe, bien sûr, mais elle est devenue minoritaire. L'industrie – hors énergie et bâtiment-travaux publics – ne représente plus que 15 % des investissements. Mais c'est la partie la mieux connue et répertoriée statistiquement, d'où peut-être une certaine surestimation. On se trompe aussi souvent sur les acteurs : les entreprises représentent la moitié de l'investissement. Les ménages, dont on recense comme investissement les seuls achats de logements, en assurent le quart. Les administrations publiques (Etat, collectivités locales, hôpitaux...) et dans une faible mesure les administrations privées (associations) font le reste. Si les études de conjoncture ne s'apesantissent pas sur l'investissement public, une coquette somme pourtant, c'est qu'il est actuellement bridé par les contraintes budgétaires, et qu'il ne risque guère de contribuer directement à la croissance.

Le regard se porte donc sur les entreprises privées. Et, au vu des statistiques récentes, la réaction ne se fait en général pas attendre : les entreprises françaises n'investissent pas assez, en tout cas moins que les autres, elles vont « se faire distancer » !

Sophie Gherardi  
Lire suite page 11

## CHRONIQUE

par Serge Marti

## Fragilités latinos

L'Amérique latine a sans doute remporté une bataille, mais elle n'a pas encore gagné la guerre. » Cette petite phrase de Michel Camdessus, directeur général du FMI, prononcée à propos des risques de propagation de la crise asiatique, sonne comme une mise en garde. Depuis le début de l'été, l'Asie n'en finit pas de brûler. Au propre comme au figuré. Les forêts des îles indonésiennes comme les doigts des investisseurs. En proie à une véritable catastrophe écologique, la région est aussi soumise à un gigantesque tremblement de terre monétaire et politique qui secoue marchés et gouvernements.

Devant cette crise majeure que traversent les pays émergents asiatiques, la plus grave depuis le début de leurs « trente glorieuses » et qui oblige M. Camdessus à entreprendre, le 10 novembre, une nouvelle tournée dans la région, grande est la tentation de s'interroger sur le sort de l'Amérique du Sud. Elle aussi est en phase de mutation économique et a, deux ans et demi plus tôt, connu des déboires comparables. Tout était parti de la

dévaluation en catastrophe du peso mexicain, en décembre 1994, laquelle avait déclenché un « effet tequila » qui aurait pu emporter plusieurs pays de la région – à commencer par le Brésil et l'Argentine – si le FMI, les Etats-Unis et la Banque des règlements internationaux n'avaient pas glissé précipitamment l'économie mexicaine dans un gilet de sauvetage étiqueté à plus de 40 milliards de dollars pour la sauver des eaux spéculatives. C'est d'ailleurs à une opération-survie du même genre – dont la facture finale sera au moins aussi coûteuse – que se livre actuellement le FMI. Dans un premier temps avec la Thaïlande (à laquelle a été accordé un prêt de 17,2 milliards de dollars pour elle seule), puis avec les Philippines et tout récemment avec l'Indonésie.

Comparativement aux nuages toxiques qui continuent à assombrir le ciel asiatique, l'horizon sud-américain apparaît beaucoup plus dégagé. De fait, si l'on en juge par le cas du Mexique, le pays a effectivement refait surface. Beaucoup plus vite qu'on ne l'espérait. Certes, la Bourse de Mexico a perdu 10 % au plus fort de la tempête asiatique, fin octobre, mais le marché avait gagné plus de 50 % depuis le début de l'année. Après s'être contracté de près de 7 % en 1995, au plus fort de la « crise tequila », le PIB mexicain était à nouveau positif de 5 % l'année suivante, et l'annonce d'un taux de croissance de 8,8 % au

deuxième trimestre 1997 inciterait presque à prêter foi, à nouveau, au « miracle mexicain ».

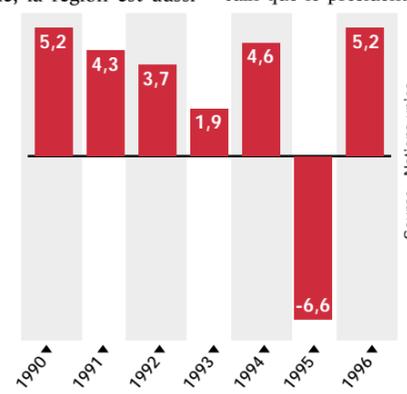
Le Mexique, avec un stock d'investissements étrangers supérieur à 70 milliards de dollars, se situe au troisième rang mondial, derrière le Brésil (108 milliards) et, naturellement, la Chine communiste (169 milliards). Et c'est pour conforter cette image d'un pays à nouveau fréquentable et conscient de son rôle de tremplin naturel vers le grand marché nord-américain que le président Ernesto Zedillo a effectué une

visite officielle de trois jours en France début octobre.

Mais si le Mexique a réellement pris des couleurs, il est à craindre que l'Argentine et plus encore le Brésil aient un accès de fièvre. Ce n'est pas une simple coïncidence si les marchés boursiers de ces deux pays ont figuré parmi les plus secoués lors du krach asiatique. L'Argentine, qui affiche une croissance de plus de 7 % au cours des neuf premiers mois de 1997, souffre d'un déficit public préoccupant (alors que le pays a pratiquement épuisé son programme de privatisations, source de rentrées

budgetaires importantes) et, comme au Mexique, le retour à meilleure fortune des indicateurs macroéconomiques n'a pas empêché les rangs des « nouveaux pauvres » de s'étoffer. Le Brésil, lui, en pleine forme sur le papier (la productivité industrielle a progressé au rythme annuel de 7 % depuis 1990), souffre d'une inquiétante aggravation de sa balance des paiements courants, dont le déficit atteignait 4,3 % du PIB fin septembre. Ce déséquilibre a naturellement des effets sur le réel, la monnaie locale. En dépit du fait que toute idée de dévaluation soit écartée, celui-ci a été soumis à de rudes attaques qui ont contraint la banque centrale à dépenser plus de 8 milliards de dollars pour le défendre.

Certains observateurs, telle la Banque Sudaméricaine, n'hésitent pas à anticiper de nouveaux tourments en expliquant que « la crise asiatique n'a été, dans le cas du Brésil, que la détonateur d'une crise latente ». Déjà, l'Argentine, étroitement liée au Brésil par des liens commerciaux naturels, craint la contamination. Et c'est évidemment de ce sujet que s'entretiendra, en priorité, le président argentin Carlos Menem lorsqu'il rencontrera son homologue brésilien, Fernando Henrique Cardoso, le 10 novembre à Brasilia. Bien plus que du « processus d'approfondissement du Mercosur » qui figure pourtant en tête des thèmes à abor-



Source : Nations unies

Taux de croissance du PIB mexicain

VOUS CHERCHEZ  
À ACHETER OU À LOUER  
UN APPARTEMENT OU UNE MAISON,  
ANCIEN OU NEUF,  
À PARIS OU EN PROVINCE,  
RENDEZ-VOUS LE 17 DATÉ 18 NOVEMBRE  
EN PAGES VII & VIII DU « MONDE ÉCONOMIE »

ESSEC

MBA

INTERNATIONAL  
AGRI-FOOD  
MANAGEMENT

L'ESSEC crée ce MBA unique au monde pour vous aider à développer les compétences de leader international requises par les grands groupes de l'industrie agro-alimentaire et de la distribution.

Informations clés sur le MBA de l'ESSEC :  
• Plus de 50 marques internationales agro-alimentaires sont partenaires du MBA  
• Programme à plein temps sur douze mois  
• Enseignement dispensé en Anglais à Paris

L'ESSEC est le seul centre européen de management accrédité par l'AACSB - The International Association for Management Education.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez : Christine Dupupet  
Tél. : 01 34 43 32 62  
Fax : 01 34 43 32 60  
E-mail : imia@edu.essec.fr

Rencontrez nous aux forums MBA :

Genève	Hôtel Penta	13 nov. 97
Paris	Maison de la Chimie	15 nov. 97

Demain, c'est vous qui montrerez le chemin

Les carrières  
les plus  
extraordinaires  
s'effectuent dans  
l'industrie  
agro-alimentaire



Nous aurions volontiers  
recruté la Vache Qui Rit  
si elle s'était présentée  
au MBA en management  
agro-alimentaire  
de l'ESSEC

# Ne pas manquer la nouvelle révolution industrielle

L'informatique pour tous, les technologies de la communication, le génie génétique, les nouveaux matériaux... L'accélération du progrès technique durant les années 90 a été foudroyante. Comme cette période coïncide précisément avec un ralentissement de l'investissement en Europe et surtout en France, une sérieuse question se pose : les entreprises de cette région du monde ne sont-elles pas en train de prendre un retard de plus en plus difficile à rattraper ? De manquer, tout bonnement, la nouvelle révolution industrielle ?

Un travail récent de Michel Didier, Marie Chauvière et Alexandre Fur remis en juin 1997 à la Commission permanente de concertation pour l'industrie auprès du ministère, avertit : « Il faut éviter qu'en France les acteurs attribuent moins d'importance que d'autres pays (Etats-Unis, Asie...) et donc s'approprient insuffisamment les outils des nouvelles technologies. » Et d'indiquer que la part des investissements de traitement de l'information était passée, aux Etats-Unis, de 30 % des

## ▼ Tout ralentissement durable de l'investissement signifie, de fait, une modernisation manquée

biens d'équipement en 1990 à 45 % en 1996.

Selon des études économiques récentes, le facteur informatique (défini comme l'ensemble des matériels informatiques de réseaux et de télécommunications, des logiciels et de l'investissement en matière grise, interne ou externe) aurait contribué pour 0,7 point par an à la croissance des pays de l'OCDE dans la période 1987-1995. Le paradoxe de Solow, formulé en 1987, faisait observer que la vive augmentation des investissements informatiques ne semblait pas s'accompagner de gains de productivité comparables. Pour les auteurs, il ne serait plus

vrai aujourd'hui : les décisions d'équipement sont devenues moins approximatives, les personnels sont mieux formés, les micro-ordinateurs sont mis en réseau. En somme, l'investissement informatique aurait maintenant pris tout son sens, celui d'une contribution précieuse à la création de richesse.

A l'OCDE, la direction de la science, de la technologie et de l'industrie a publié, en 1996, un rapport qui a le mérite d'éclairer les enjeux et le courage de tenter des comparaisons chiffrées dans des domaines – nouvelles technologies, recherche-développement – restés jusque-là de véritables friches statistiques. *Technologie et performance industrielle*, c'est le nom du rapport, cherche à montrer comment le progrès technique chamboule l'économie de fond en comble : « La technologie a une incidence sur la croissance de la productivité, crée et détruit des emplois, transforme les besoins en qualification dans tous les secteurs et détermine la capacité des entreprises à s'imposer sur les marchés internationaux. » Avec à la clé la croissance et l'emploi, ces bienfaits qui, depuis

plusieurs années, se déroulent à nous.

Les indicateurs concernant la recherche-développement (R&D) réservent quelques surprises. Son taux de croissance a fortement diminué dans tous les pays de l'OCDE entre 1990 et 1994, par rapport à la décennie précédente. En revanche, elle représente toujours en moyenne 2,5 % du PIB aux Etats-Unis, près de 3 % au Japon et seulement 2 % dans l'Union européenne. Autre révélation, l'utilisation croissante de R&D dans les services. Contrairement à une idée bien ancrée, l'innovation n'est pas qu'une affaire industrielle. De ce point de vue, l'OCDE met en lumière un certain retard dans la prise de conscience du phénomène en France : 44 % seulement de la technologie acquise l'est par les services, contre 54 % en Grande-Bretagne et 59 % aux Etats-Unis.

Pour s'en tenir à l'investissement au sens traditionnel, l'OCDE explique à quel point les achats de biens d'équipement contribuent à la diffusion du progrès technique : les fruits de la recherche industrielle sont contenus dans les ma-

chines dont s'équipent tous les secteurs et irriguent ainsi l'économie. « Si la technologie est incorporée dans le capital, les mesures visant à accroître les dépenses d'équipement favoriseront la croissance non seulement directement, par une augmentation de l'investissement, mais aussi, indirectement, par un accroissement de la productivité totale des facteurs. »

Trois pays semblent incorporer davantage de technologie que les autres à travers les biens d'équipement : les Etats-Unis, le Japon et la France. Sachant que, pour cette dernière, plus de 35 % de l'ensemble de la technologie acquise par les entreprises privées l'est au travers des biens d'équipement, on comprend combien tout ralentissement durable de l'investissement signifie, de fait, une modernisation manquée. Or, comme le constate Daniel Cohen dans la revue *Société* de novembre : « Les pays où le progrès technique est le plus fort sont ceux où la croissance est la plus forte et ceux où l'emploi est le plus stimulé. »

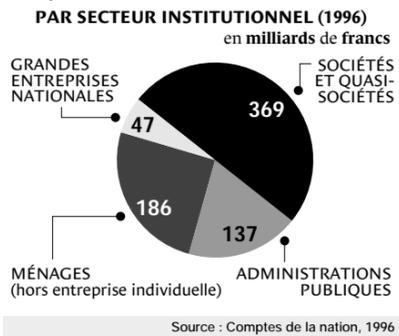
S. Gh.

## Bibliographie

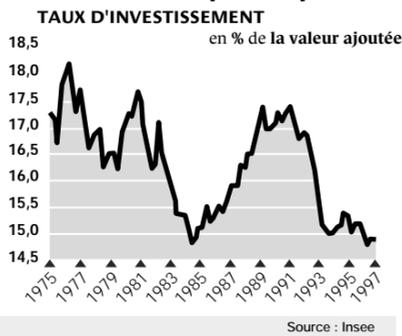
- **Investissement et capital**, de Thierry Ananou (Seuil, 1997, 64 p., 29 F).
- **L'Investissement**, de Jean-Paul Betbèze (« Que sais-je ? », PUF, 1990, 128 p., 42 F).
- **Les entreprises françaises investissent-elles trop peu ?**, de Carole Deneuve, in *Les mutations de l'économie française*, sous la direction de Christian de Boissieu, Economica, 1997, 302 pages, 135 F.
- **Retrouver le chemin de l'investissement industriel**, de Michel Didier, Marie Chauvière et Alexandre Fur, in *L'Etat de l'industrie française*, rapport 1997, secrétariat d'Etat à l'industrie, 20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07, 230 p., 300 F).
- **Technologie et performance industrielle**, 1996, 218 pages, 260 F, et **Science, technologie et industrie**, tableau de bord d'indicateurs, 1997 (200 p., 200 F, deux rapports de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cédex 16).

## Comment évolue le capital productif

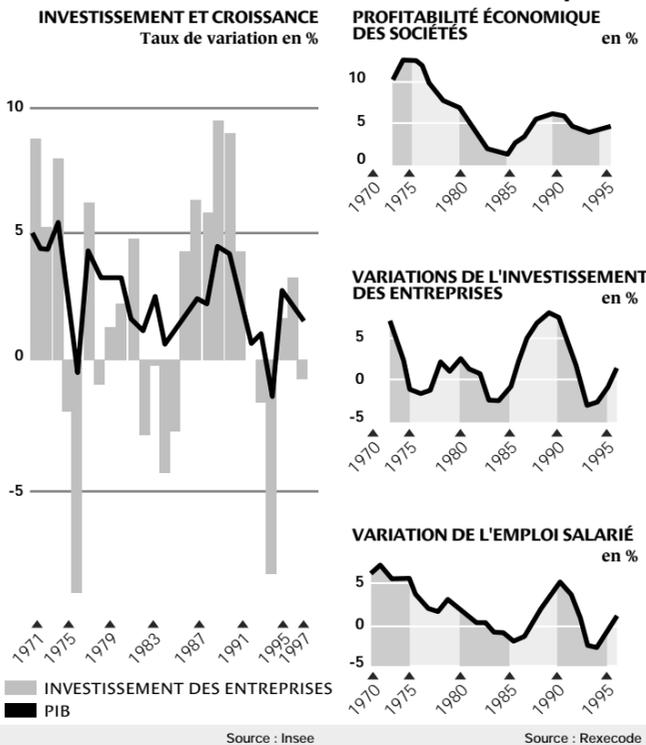
### ▼ Qui investit en France ?



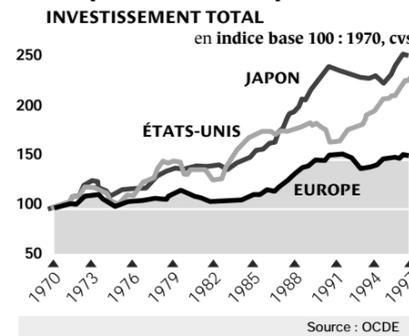
### ▼ La faiblesse après le pic



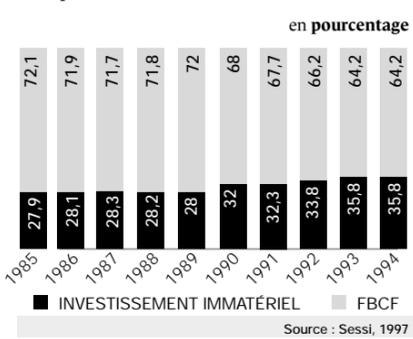
### ▼ L'investissement va avec la croissance et les profits



### ▼ Un problème européen ?



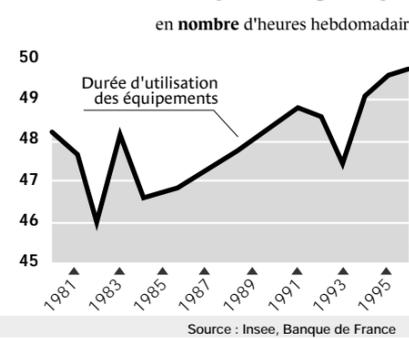
### ▼ Les sociétés investissent plus dans l'immatériel...



### ▼ ... et accroissent leur effort de recherche



### ▼ Les entreprises font tourner les machines plus longtemps



## Les mystères de l'investissement

Suite de la page 1

Le débat est fort actuel, à en juger par deux publications récentes, *Retrouver le chemin de l'investissement industriel*, rapport fait au ministère de l'industrie par l'institut Rexecode, et « Les entreprises françaises investissent-elles trop peu ? », de Carole Deneuve, dans l'ouvrage collectif du Centre d'observation économique (COE) de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (*Les Mutations de l'économie française*, Economica). Les deux études apportent un éclairage précieux sur la nature de l'investissement aujourd'hui, ses motivations et ses freins, sans verser dans le catastrophisme. Les comparaisons dans le temps et entre pays développés ne permettent pas de conclure à une grave pathologie propre à la France. Il y a certes un ralentissement des taux d'investissement entre le début des années 70, qui clôt la période dite des « trente glorieuses », et les décennies suivantes. Mais est-ce si surprenant ? Dans un marché en forte croissance, où les besoins d'équipements de base étaient loin d'être satisfaits, Etats, ménages et entreprises investissaient sans trop se poser de questions. On augmentait les capacités de production afin de répondre à la demande. Après la cassure du premier choc pétrolier, la croissance devient plus lente, la concurrence plus vive ; les entreprises développent alors les investissements de productivité, afin d'abaisser les coûts unitaires. Les taux d'investissement de 25 % à 30 % de la montée en puissance industrielle ne sont plus le lot de pays comme

la France, ils se sont déplacés vers l'Asie, le Japon d'abord, ensuite la Corée et les « tigres » asiatiques.

Sur longue période, la courbe de l'investissement en France est très comparable à celle constatée dans les autres grands pays de l'OCDE, y compris les Etats-Unis. Ces derniers ont vivement investi depuis 1992, alors que nous étions en panne ? Ils ont aujourd'hui proportionnellement plus d'équipements neufs que nous ? Mais dans les cinq années précédentes, c'était le contraire ! Les entreprises et les autres investisseurs français ont fourni dans la deuxième moitié des années 80 un effort colossal. Il a fallu d'autant plus longtemps pour le digérer que la récession économique qui a suivi était d'une ampleur exceptionnelle, elle aussi. Selon l'économiste du COE, le cycle actuel, européen et français, n'est pas d'une durée inhabituelle. Les précédents « creux » de l'investissement s'étaient prolongés environ six ans chacun. Comme celui que nous vivons... à condition qu'il soit bien en train de s'achever.

Economistes et chefs d'entreprise sont d'accord sur un point : l'investissement a profondément changé de nature depuis la création de l'outil statistique qui sert aujourd'hui encore à le mesurer. Les investissements corporels – bâtiments, machines, matériel de transport – dominant dans le calcul par l'Insee de la formation brute de capital fixe (FBCF). Les sommes consacrées à ce qui fait aujourd'hui la valeur principale d'une entreprise, sa marque, sa notoriété, sa capacité de recherche et développement, la formation de sa main-d'œuvre, son réseau commercial à l'étranger, ne sont pas comptabilisées dans la FBCF. En 1995, selon les calculs de Rexecode à partir des enquêtes

du ministère de l'industrie, l'immatériel représentait 136 % de l'investissement corporel dans l'ensemble de l'industrie française, mais jusqu'à six ou sept fois plus dans certaines branches. Ce ratio serait cependant moins élevé que dans les économies américaine ou britannique « qui ont plus que nous la culture de l'immatériel », explique Michel Didier, directeur de Rexecode.

Une autre difficulté d'appréhension est liée à l'« effet qualité ». Qui a investi en informatique 100 l'année dernière et 100 cette année a installé une puissance de 30 % supérieure, à cause de la baisse des prix de ces produits. Et une dépense réduite peut très bien cacher une amélioration quantitative et qualitative. Sachant que les achats d'informatique et de communications ont représenté ces dernières années jusqu'à 45 % des nouveaux équipements dans certains pays, on conçoit qu'il y ait là une source d'erreur considérable quant à la réalité de l'effort d'investissement.

### PARADOXES

Jean-Paul Betbèze, directeur des études économiques du Crédit lyonnais, souligne d'autres évolutions récentes : non seulement le « software », l'immatériel, tend à l'emporter sur le « hardware », la machine, mais le « back office » prend de l'importance par rapport au « front office ». Autrement dit, les entreprises consacrent des moyens croissants à tout ce qui est conception, organisation, logistique, en arbitrant différemment entre ce qu'elles font elles-mêmes et ce qu'elles font faire. La tendance actuelle au « zéro stock » fait diminuer les immobilisations des entreprises, donc l'investissement au sens de la comptabilité

nationale. L'économiste Jacques Méraud, qui peut s'enorgueillir d'avoir lancé, à l'Insee, dans les années 50, les enquêtes dans l'industrie, relève un autre paradoxe.

Les services investissent moins, proportionnellement, que l'industrie : construire un hôtel ou un hypermarché coûte moins cher que développer un avion ou un médicament. Comme nos économies sont marquées par la montée continue des services, « il se peut très bien que les services augmentent leur effort d'investissement, que l'industrie fasse de même, et qu'au total on ait une baisse de l'investissement des entreprises ! », explique-t-il.

La notion est, on le voit, aussi riche que difficile à saisir. Les conjoncturistes le savent et s'en accommodent, raisonnant, pour parler comme à l'Insee, « à erreur constante ». Ils se disent plus quand il s'agit d'identifier les mobiles et les freins de l'investissement ; très classiquement, certains les cherchent du côté de l'offre et d'autres du côté de la demande. Dans la mouvance du CNPF, on insiste volontiers sur la contrainte financière qui pèserait toujours sur les entreprises. Certes, le « taux d'autofinancement » (épargne brute sur investissement) est supérieur à 100 depuis plusieurs années, ce qui est exceptionnellement haut : mais est-ce parce que les entreprises font indûment du gras, ou simplement parce que l'investissement est faible ? A Rexecode, on préfère utiliser l'indicateur de « profitabilité économique » : pour l'obtenir, on déduit de la rentabilité des investissements les taux d'intérêt réels, c'est-à-dire le coût du capital investi. Et effectivement, du point de vue de la motivation, la rémunération du capital semble une variable importante : elle est en France parmi les moins

élevées des pays industrialisés. Rexecode souligne que sa phase de redressement de la seconde moitié des années 80 coïncide avec la vague d'investissement, et qu'elle a depuis rechuté (à environ 5 % contre 10 % dans les années 70). Les entreprises ont aussi accompli un gros effort de désendettement, ce qui semble rationnel tant que les taux d'intérêt réels restent élevés. Dans le même temps, note pour sa part Carole Deneuve du COE, les firmes se « financiarisent », elles arbitrent différemment entre investissement productif et placements. Racheter un concurrent, se diversifier, c'est aussi, du point de vue du chef d'entreprise, investir.

Pour Jacques Méraud, la clé, c'est la demande. Et de citer un grand patron affirmant que, « si les carnets de commande sont pleins, les moyens financiers, on les trouve toujours ». En ce sens, que 1996 ait vu les entreprises françaises investir plutôt à l'étranger que sur le territoire national a sans doute moins à voir avec la maléfique délocalisation qu'avec le souci d'être là où était la demande.

L'ancien conjoncturiste de l'Insee note que, dans la longue durée, l'investissement évolue en moyenne au même rythme que la consommation, mais avec des fluctuations beaucoup plus vives. A court terme, l'acte d'investir dépend moins des niveaux atteints que de l'accélération des tendances : que la consommation se redresse quelques mois durant, que des goulets d'étranglement dans la chaîne productive commencent à apparaître, et un mouvement d'équipement peut s'enclencher.

Nombreux sont les économistes qui pensent que nous sommes aujourd'hui très proches

de ce cas de figure. « Les conditions sont franchement bonnes pour une reprise de l'investissement », estime Françoise Milewski, de l'OFCE. L'exportation française reste dynamique, aidée par la remontée du dollar et l'évolution favorable des changes en Europe. La situation financière des entreprises, quoi qu'on dise, est largement restaurée et la fin normale du cycle d'investissement devrait survenir. Un signe plus franc de rebond de la consommation des ménages suffirait...

### LIMITES

Deux limites subsistent cependant : l'une est l'exigence de rentabilité accrue et le peu de goût du risque des actionnaires, plus attentifs à la gestion que par le passé. L'autre est le manque de visibilité. La France, avec ses alternances rapides, est devenue le champion des embardées de politique économique – seul l'engagement pour l'euro est tenu ferme. Cela crée un climat d'incertitude qui froisse les « esprits animaux » chez les entrepreneurs. Le risque est alors qu'ils continuent à exploiter leur équipement existant – en utilisant davantage une main-d'œuvre flexible.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes de la période : tout en gémissant sur le poids des charges – au demeurant payées par le client, dans le prix de vente ! – les entreprises ont inversé le mouvement de substitution capital/travail. On ne remplace plus les hommes par des machines, on fait davantage tourner les machines, à coups d'heures supplémentaires et d'équipes additionnelles. Investir, c'est immobiliser du capital et les entreprises, décidément, préfèrent ce qui est mobile.

S. Gh.

Henri Lachmann, président de Strafor Facom

## « Avec plus de flexibilité et une meilleure organisation, on a moins besoin d'investir »

« Qu'est-ce qui incite à investir ?

– L'investissement est un peu comme l'innovation. Il n'est pas forcément technologique et matériel. Pour nous qui sommes dans le mobilier de bureau et l'outillage à main où nous devons faire face à une faible croissance des commandes, il est vital d'inventer une nouvelle demande en créant de nouveaux produits. Nos investissements concernent donc en priorité la création, le marketing et le social, car ce sont les hommes qui font de plus en plus la différence.

« Cet investissement « incorporé » n'est pas quantifiable et on ne peut le toucher. Dans une comptabilité, il figure dans le compte d'exploitation et se calcule en termes d'heures de travail de collaborateurs. Il existe trois autres sortes d'investissements : l'investissement corporel, les acquisitions d'entreprises et les alliances.

– Vous ne réalisez tout de même pas que des investissements « incorporels » ?

– Effectivement, une fois que nous avons décidé de lancer un nouveau siège de bureau, par exemple, nos collaborateurs étudient son design et ses futurs matériaux, mais il nous faut les outils adaptés à ce produit. Ce sont des investissements liés au nouveau siège, c'est-à-dire une matrice s'il est en tissu ou en métal ou un moule s'il est en plastique.

« Puis il y a les investissements destinés à accroître la productivité et la rentabilité. Son retour sur investissement doit être de deux ou trois ans maximum. J'y fais figurer l'investissement lié au transfert : nous sommes en train de fermer un établissement allemand à Dortmund devenu trop coûteux et de transférer sa production dans deux autres usines d'Allemagne et d'Alsace.

« Il y a l'investissement exigé par le renouvellement des machines. J'y mets les dépenses d'informatique exceptionnelles nécessitées par l'arrivée de l'euro et par le passage à l'an 2000 que personne n'avait prévu. Cette mise aux normes coûte à notre groupe de l'ordre de 20 millions à 30 millions de francs par an, mais nous en profitons pour faire tout de même autre chose qu'un changement de date !

« Quant à l'investissement de capacité, il est moins important depuis 1992 en raison de l'état du marché. Nous avons préféré aménager le temps de travail pour mieux utiliser nos actifs corporels et externaliser certaines productions, ce qui s'est traduit par des investissements chez certains de nos fournisseurs. Enfin, nous faisons des investissements de croissance externe pour compléter nos gammes de produits et renforcer notre présence sur des marchés stratégiques comme l'Allemagne.

– Combien dépensez-vous chaque année en investissements « corporels » ?

– En 1996, nous avons investi 235 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 7,1 milliards. Ce chiffre ne comprend naturellement pas les rachats de sociétés.

– Comment choisissez-vous le lieu géographique de votre investissement ?

– Je préfère parler de « localisation » plutôt que de « délocalisation » de l'investissement. Nous nous installons là où c'est le plus intelligent. Nous fermons là où c'est trop coûteux et nous nous développons dans les sites où les conditions de production sont adaptées aux besoins du marché. En Grande-Bretagne, en Italie et en Espagne, la qualité des produits n'atteint pas encore celle de nos établissements alsaciens ou allemands, mais leurs coûts correspondent mieux aux consommateurs locaux.

« En fait, la grande nouveauté est que les calculs de rentabilité se font à un niveau hiérarchique plus bas qu'autrefois. Ce sont nos cadres qui calculent le coût et la pertinence de nos investissements et je ne donne le feu vert que pour les plus importants, ceux qui passent devant notre conseil d'administration.

« L'espace géographique de nos collaborateurs s'est modifié. Ils n'ont plus seulement la France en tête. Ils intègrent la mondialisation de l'économie. Ils savent que l'euro nous obligera à nous localiser autrement : notre facturation et notre logistique devront être centralisées. Demeureront nationaux ou locaux les services en contact avec le client comme le commercial.

« Je souhaite que le centre de décision demeure français, mais le reste sera mondial.

– Qu'est-ce qui inhibe l'investissement ?

– Evidemment on n'investit pas si l'on n'en a pas le besoin en termes de capacités supplémentaires ou de gains de productivité. Mais on est aussi devenu beaucoup plus rigoureux et on mesure la productivité de l'investissement plus soigneusement qu'avant. Les entreprises calculent aujourd'hui leur rentabilité selon la méthode de la « création de valeur » qui rapporte les performances aux actifs. En accroissant ceux-ci, les investissements corporels peuvent avoir pour effet de dégrader la rentabilité. Autant dire qu'on y regarde à deux fois avant d'acheter des immeubles et des machines qui risqueraient d'apparaître aux yeux de l'actionnaire comme des dépenses qui ne seraient pas profitables à l'entreprise.

– Les coûts et les conditions de travail entrent-ils en ligne de compte au moment où vous étudiez un investissement ?

– Oui, tout comme la fiscalité, mais cela peut agir de façon contradictoire. D'un côté, il est patent que les entrepreneurs investiront dans les endroits où la flexibilité du travail leur semblera la meilleure pour rentabiliser leurs investissements. De l'autre, les nouveaux modes d'organisation auxquels nous recourons de plus en plus nous permettent de faire l'économie d'immobilisations lourdes.

« Par exemple, dans un de nos établissements de Strasbourg, nous sommes parvenus, avec les syndicats, à un accord qui prévoit qu'une équipe travaillera le samedi et le dimanche, douze heures d'affilée, soit 24 heures de travail hebdomadaire payées 38 h 50. Avant, nous aurions acheté trois machines supplémentaires pour faire face aux pointes de la demande. Avec cet accord, nous gagnons en souplesse et en motivation, deux avantages difficiles à quantifier. Autrement dit, avec l'accroissement de la flexibilité, la création d'emplois et la meilleure rentabilisation des actifs peuvent se substituer à l'investissement.

« La difficulté de cette flexibilité est qu'il faut convaincre les salariés qu'elle n'est pas synonyme de précarité. Dans notre établissement de Sarrebourg, nous avons

eu du mal à vaincre les réticences du personnel féminin auquel nous proposons un temps partiel calqué sur les rythmes scolaires. Elles redoutaient d'être les premières licenciées en cas de difficultés. Sur la proposition des syndicats, nous avons garanti aux personnes qui choisiraient cette formule qu'elles seraient les dernières touchées en cas de réduction d'effectifs. Et ça a marché ! Cela prouve que, là encore, les solutions ne peuvent être trouvées qu'à la base.

– Vous avez présidé le comité de pilotage d'une étude intitulée « France Industrie 2000 » et réalisée de mars à septembre 1997 par BIPE Conseil et Price Waterhouse pour le ministère de l'Industrie. Cette étude montre que l'investissement industriel français marque le pas depuis le début des années 90. Comment l'expliquez-vous ?

– La décision d'investir dépend d'un certain nombre de paramètres. Selon cette étude, la France est bien placée en ce qui concerne la productivité et la qualité de sa main-d'œuvre. Elle offre aussi des infrastructures universellement appréciées. En revanche, le coût de la main-d'œuvre est élevé en raison du niveau des charges sociales, notamment pour les emplois les moins qualifiés. La fiscalisation grandissante avec les incohérences de notre taxe professionnelle qui repose sur l'emploi et sur les investissements, mais aussi le manque de visibilité que provoquent les changements à 90 degrés des politiques suivies par nos gouvernements sont autant de handicaps. Mais je crois que le pire est l'archaïsme de notre Code du travail. C'est l'accumulation de ces faiblesses qui est très inquiétante.

« Il existe une sorte d'arrogance française qui nous fait nous focaliser sur notre prétendue exception et nous empêche de voir que les autres pays se transforment très vite. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que nos usines commencent à s'installer en Pologne et que notre production prenne, de façon insidieuse, le chemin du Portugal. Il est grand temps de réagir. »

Propos recueillis par Alain Faujas

## INVESTISSEMENT

### Questions-réponses

**1** Qu'est-ce, exactement, que l'investissement ?

L'investissement, c'est tout ce qui sert à accroître le capital d'un agent économique – entreprise, Etat, collectivité locale ou ménage. Toute vente est un désinvestissement. Au sens macroéconomique, l'investissement est un flux qui vient grossir un stock, le capital. C'est aussi une prise de risque : qui investit renonce à de l'argent liquide et l'immobilise pour une certaine durée dans l'espoir d'en retirer un profit.

**2** Quelle est sa contribution à la croissance ?

Selon les comptes nationaux 1996, l'investissement a représenté 1 368 milliards de francs, soit 17,4 % du produit intérieur brut (PIB) – dont 750 milliards pour les sociétés et entreprises individuelles –, la consommation des ménages 4 767 milliards, la consommation des administrations 1 544 milliards et l'exportation 1 886 milliards. L'an dernier, l'investissement a baissé de 0,5 %, contribuant ainsi négativement à la croissance déjà faible de l'économie, qu'il a amputée de 0,1 point. Pour 1997, l'investissement ne dépassera pas +1,5 %, mais, pour 1998, les experts pronostiquent +3 % à +4 %.

**3** Quelles normes utilise-t-on pour le mesurer ?

Dans la comptabilité nationale, l'investissement figure sous le vocable de « formation brute de capital fixe » (FBCF). Un bel outil statistique mais qui appelle des adaptations. Actuellement, la FBCF recense « la valeur des biens durables acquis par les unités productrices résidentes pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production ». Mais il y a des exceptions, voire des bizarreries. Par exemple, les biens durables achetés par l'armée figurent dans la consommation intermédiaire ; les acquisitions des ménages, sauf le logement, sont considérées comme de la consommation finale ; les achats de terrains ne sont pas pris en compte, mais les frais de notaire, oui ; le cheptel n'y est pas, sauf s'il est reproducteur ou de trait... Plus ennuyeux pour l'appréhension de l'économie moderne, les acquisitions financières (parts de sociétés) ne sont pas considérées comme des investissements ; l'immatériel est très mal pris en compte par la FBCF, qui va toutefois intégrer bientôt les brevets et droits de propriété. Enfin, la définition territoriale devient bien étroite à l'heure de la mondialisation.

**4** La fiscalité est-elle un frein à l'investissement ?

La taxe professionnelle, dont le montant brut dépasse désormais celui de l'impôt sur les sociétés, est régulièrement accusée d'être un obstacle à l'investissement. Elle retient comme assiette les deux facteurs de production, capital et travail, pondérés différemment. Le dernier rapport du Conseil des impôts explique que « si la nature d'un bon impôt est d'être large dans son assiette, modéré dans son taux, proportionné aux capacités contributives des contribuables, compréhensible par ces derniers et aisément recouvrable par l'administration, force est de reconnaître que la taxe professionnelle ne répond aujourd'hui à aucune de ces conditions ». Diverses études ont été lancées pour corriger les faiblesses de cet impôt, dont le produit va aux collectivités locales, et qui a doublé en dix ans.

**5** Existe-t-il des aides à l'investissement ?

Il n'existe plus de système général d'aide à l'investissement car Bruxelles traque les distorsions de concurrence. Au niveau national, il subsiste un fonds d'aide aux PMI qui subventionne 10 %, 15 % ou 25 % de leurs investissements en fonction de leur taille et de leur région d'implantation. L'ANVAR propose des avances remboursables allant jusqu'à 50 % de l'investissement. Il existe des incitations fiscales ciblées. En matière d'innovation, le crédit d'impôt recherche est fixé à la moitié de la différence entre l'investissement d'une année et celui des deux années précédentes. Les investissements à l'étranger sont aidés par l'article 39 du code général des impôts, qui autorise à provisionner les pertes des cinq premières années d'exploitation et à les déduire des bénéfices des cinq suivantes. La protection de l'environnement justifie l'amortissement exceptionnel sur douze mois des constructions antipollution ainsi que l'exonération de la moitié de leur coût pour le calcul des taxes professionnelle et foncière.

## Surinvestissement en Amérique ?

**T**rop de tout. Aux Etats-Unis, des voix encore éparses commencent à murmurer « le mot en O ».

O comme *overcapacity*, surcapacité de production. Le *Wall Street Journal* a signalé, en août dernier, que de nombreux secteurs industriels étaient désormais confrontés à un risque oublié depuis longtemps : trop de production potentielle et pas assez d'acheteurs.

Certes, il n'y a pas de raisons de s'affoler. En septembre, la demande adressée aux industriels a progressé de 0,4 %, après 1,3 % en août, alors que les observateurs s'attendaient à un léger recul. Si bien que lors d'une conférence, tenue le 5 novembre à New York devant la Japan Society, le secrétaire adjoint au Trésor américain, Lawrence Summers, a estimé que l'expansion de l'économie américaine « était tirée par les investissements et les exportations, ce qui est différent

d'une expansion tirée par la consommation et les dépenses publiques », et qu'elle avait donc « un long avenir devant elle ».

N'empêche. Le rythme d'investissement exceptionnel que connaît depuis 1992 l'économie la plus puissante du monde (+18 % en rythme annuel au troisième trimestre 1997 !) a fini par devenir le principal point d'interrogation des conjoncturistes. « Voilà bien six trimestres que l'on s'attend à l'arrêt du cycle d'investissement, mais sans rien voir venir », constate Véronique Riches, économiste de la Société Générale. La situation est aux Etats-Unis l'exact négatif de celle qui prévaut en Europe. Traditionnellement, ils investissaient relativement peu, mais ils ont connu, dans les années 90, une phase de modernisation intense, tirée à la fois par les technologies de l'information (43,2 % des nouveaux équipements), l'immatériel et l'investissement physique. C'est ce qui leur a permis de répondre à une demande soutenue depuis des années, en maintenant stable entre 1995 et 1997 le taux d'utilisation des capacités de production, et sans produire d'inflation.

Cependant, à en croire un article publié le 1<sup>er</sup> octobre par le *New York Times* sous la signature de l'économiste William Greider, la surproduction guette aujourd'hui non seulement l'Amérique, mais le monde entier. Le *global glut* serait même l'origine profonde de la crise asiatique.

S. Gh.

## Faire de l'information l'ingrédient de la richesse

par Dominique Foray et Christian de Perthuis

**I**l y a bien longtemps que le mode de représentation traditionnel du capital productif, fondé sur les bâtiments et les équipements matériels, n'est plus en phase avec la réalité. Avec l'avènement des « économies fondées sur la connaissance », ce décalage est devenu encore plus important. On discerne encore mal en Europe les conséquences de l'explosion des technologies de l'information et de la communication. Notre appareil productif et plus généralement notre société se trouvent confrontés à une situation assez classique dans l'histoire, celle de l'abondance d'une matière première dont les outils d'exploitation manqueraient encore. La nouvelle matière première, c'est l'information, dont la disponibilité potentielle augmente de façon exponentielle et dont le prix chute.

Mais l'information ne peut être assimilée à la connaissance. Dans cet état brut, l'information abondante n'est pas plus utile à nos économies qu'un gisement de pétrole pour l'économie du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il a fallu longtemps pour transformer le pétrole en énergie décisive pour nos systèmes industriels ; il faudra du temps pour que l'abondance d'informations devienne l'ingrédient principal de la richesse des nations. La lente évolution vers l'exploitation systématique et rationnelle du pétrole comme source d'énergie a d'abord été scientifique et technologique puis industrielle ; la lente évolution vers l'exploitation systématique et rationnelle des « mines » d'information sera fondée sur l'investissement immatériel dans l'éducation, la formation, la recherche. En effet, le principal facteur limitant les bénéfices que nous devrions tirer de l'abondance d'informations réside dans l'insuffisance actuelle des compétences et des capacités d'apprentissage.

La révolution des technologies d'information et de communication a provoqué l'extraordinaire élargissement des réseaux électroniques. Cela banalise de plus en plus l'accès physique à l'information en réduisant rapidement les coûts. Certains, par exemple les scientifiques, vivent déjà profondément cette évolution. Mais qui profitera de telles facilités d'accès physique ? Seuls ceux qui auront été « équipés » des capacités d'apprentissage, des ressources cognitives nécessaires. Les autres, les « nouveaux alphabètes », seront exclus. Et c'est sans doute ici que l'analogie avec le pétrole doit s'arrêter. Grâce au génie de quelques-uns et au travail systématique de beaucoup d'autres, le pétrole a finalement profité à (presque) tous. Nul besoin d'avoir suivi un cours de chimie pour savoir utiliser un véhicule à essence.

Le propre de l'économie élaborée sur la connaissance est qu'elle doit s'appliquer au plus grand nombre, sous peine de gaspillages et d'exclusions sociales irréversibles. Elle ne peut se résumer à l'expansion d'un secteur spécialisé, spécifiquement dédié à la production et

au traitement de l'information. Elle implique qu'un nombre toujours plus important de secteurs et d'acteurs acquièrent et développent leurs capacités d'apprentissage. Les premières études sur la préparation des personnes à la société d'information montrent que si 50 % des diplômés universitaires utilisent un ordinateur, c'est le cas de moins de 10 % de ceux qui ont arrêté leurs études avant le bac.

Avec 9,2 % du produit national brut consacré en 1992 à l'investissement intangible, la France a progressé depuis le début des années 80, mais reste derrière le groupe de tête des pays occidentaux. Elle est à la traîne en ce qui concerne les dépenses en logiciels, la recherche-développement privée et les investissements en éducation !

L'écart est encore plus saisissant avec le Japon, qui a annoncé en 1996 un plan de 810 milliards de francs pour la science et pour la technologie. L'effort est d'autant plus spectaculaire que les dépenses de recherche ne sont qu'une composante de l'investissement immatériel de l'économie de la connaissance, au demeurant lié à l'investissement matériel, comme le montre l'exemple américain. Aussi peut-on craindre que la panne d'investissement que la France a connue soit le symptôme d'un mal plus profond : celui de notre difficulté collective à construire les nouveaux outils et les nouvelles capacités qui nous permettront de tirer profit de l'abondance informationnelle.

Dominique Foray est chercheur à l'IMIRI, université Paris-Dauphine, et Christian de Perthuis est directeur adjoint du BIPE. Nous republions ici des extraits d'un texte paru dans « Le Monde Economie » du 13 mai 1977.

Retrouvez nos offres d'emploi

3615 LEMONDE

2,23 Fr/m

**KAPLAN**

**MBA**

★ PARIS ★  
FORUM

Sam 15 Nov, 14h-18h  
Maison de la Chimie  
28 bis rue St Dominique, 75007 Paris  
M Invalides

★ GENEVE ★  
FORUM

Jeu 13 Nov, 14h-20h  
Penta Hotel Av. Loui-Casari 75

Entrée gratuite si vous réservez  
Téléphonez au : 01 45 66 55 33  
ou [www.kaplan.com](http://www.kaplan.com)

Aussi à Amsterdam, Munich et Londres

## LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
<b>Production industrielle (en %)</b>	septembre	septembre	août	juillet-août	août	août	juin
Dernier mois connu	+0,5	+1,5	-2,1	+3,8	-0,6	-0,2	+0,8
Sur 12 mois	+5,8	+3,5	+1,4	+4,6	+2,2	+1,5	+5,1
<b>Taux de chômage (en %)</b>	octobre	septembre	septembre	septembre	juillet	septembre	septembre
Dernier mois connu	+4,7	+3,4	+11,7	+12,5	+11,7	+5,2	+9
Un an avant	+5,2	+3,3	+10,5	+12,5	+11,7	+7,4	+10
<b>Indice des prix (en %)</b>	septembre	septembre	septembre	septembre	octobre	septembre	septembre
Dernier mois connu	+0,3	+0,7	-0,3	+0,2	-0,3	+0,5	-0,1
Sur 12 mois	+2,1	+2,4	+1,9	+1,3	+1,6	+2,7	+1,6
<b>Solde commercial (en milliards)</b>	août	septembre	août	août	juillet	août	août
Dernier mois connu (monnaies nationales)	-16,1	+ 749,5	+ 8,6	+ 11	+ 5 506,8	-0,5	+ 1,4
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	-179	+ 8 757,6	+ 115,2	+ 144,1	+ 60 768	- 9,9	+ 28,6
Cumul sur 12 mois (en dollars)	-179	+ 74,4	+ 69,6	+ 25,5	+ 38	-16,2	+ 21
<b>Croissance du PIB (en %)</b>	97.T3	97.T2	97.T2	97.T2	97.T2	97.T3	97.T2
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	+3,5	-11,2	+4,1	+4	+6,7	+4	+4,9
Sur 12 mois	+4	-0,3	+2	+2,3	+1,9	+3,9	+3,7
<b>Solde des paiements courants (en % du PIB)</b>	1997 (estimations OCDE)	+1,9	+0,1	+1,7	+4,3	+0,2	-0,2
<b>Déficit public (en % du PIB)</b>	1998 (prévisions OCDE)	-1,2	-2,3	-2,7	-3	-3,8	-1,8
1997 (estimations OCDE)	-1,1	-3,1	-3,2	-3,2	-3,2	-2,8	-0,2
<b>Dette publique en % du PIB</b>	63,8	90,8	61,8	57,8	123,3	54,1	97,2
1997 (estimations OCDE)							

## FORTE PROGRESSION DU COMMERCE MONDIAL EN JUILLET

Poursuivant sur la tendance qui s'est amorcée depuis le printemps 1997, le commerce mondial a enregistré une forte hausse en juillet. Selon nos estimations, le glissement actuel de la demande mondiale d'importation en volume ressort ainsi 11,7 %. Cet essor des échanges internationaux continue à s'appuyer sur la vigueur des importations américaines (+15 % sur un an). Les achats européens ont également gagné en dynamisme depuis le printemps : les importations en volume de l'Union européenne ont augmenté de 7,5 % en glissement annuel en juillet. En revanche, les importations japonaises restent peu vigoureuses.

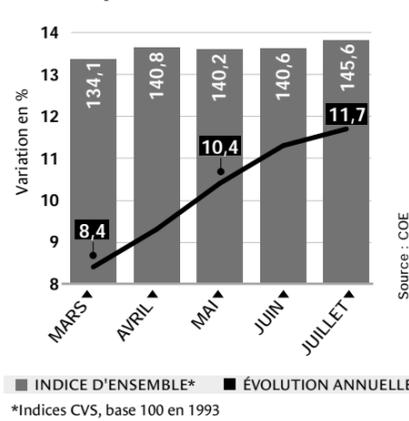
Les pays en développement participent aussi à cette expansion du commerce mondial. Les achats des pays de l'Est sont extrêmement dynamiques. Grâce à l'appréciation du dollar jusqu'au bout de l'été, les pays de l'OPEP ont profité de la hausse de leur pouvoir d'achat pour accroître leur demande de produits importés. Enfin, avant que la crise asiatique ne prenne l'ampleur que l'on connaît, les importations des pays d'Asie en développement étaient orientés à la hausse.

En collaboration avec le COE de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

## À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 873	39,43	25 582 000	3 127 900

## ▼ Demande mondiale d'importation



\*Indices CVS, base 100 en 1993

## Le Japon et la « chute des oies sauvages »

La crise financière asiatique est le dernier épisode d'une année noire pour le Japon. Les perspectives de reprise entrevues en 1996 se sont avérées bien fugaces. Certains instituts nippons prévoient même une décroissance pour l'année fiscale qui prendra fin en mars 1998 (0,5 % selon l'institut Daiwa). Au-delà des répercussions dans l'archipel, ces chaos financiers soulèvent des questions sur la cohérence du développement asiatique et sur la place du Japon dans sa régulation. L'observation des dernières décennies suggèrerait, selon l'expression consacrée, un « envol d'oies sauvages » : le Japon, puis le décollage des nouveaux pays industrialisés de la première génération (Corée, Taïwan, Singapour, Hongkong), suivis de ceux de la deuxième génération (Thaïlande, Malaisie, Indonésie...). Le Japon est désormais aux prises avec ses contradictions intérieures et les trous d'air rencontrés par ses proches voisins. Le retour à la croissance est encore repoussé sine die.

Les banques sont en première ligne. Leur fragilité n'est pas nouvelle. Elles ont accumulé jusqu'à 2 500 milliards de francs de créances douteuses et n'ont pas encore assaini leurs bilans. La banque Sumitomo vient par exemple d'annoncer une provision de 40 milliards de francs. Même si leurs prêts dans la région ont souvent été accordés à des filiales de groupes japonais, les sinistres – qui évoluaient déjà sur le fil du rasoir – vont s'accroître à la suite

## ▼ Asie. L'archipel nippon cherche sa nouvelle place dans le chaos financier qui agite la région

de la tempête asiatique. Le manque de fonds propres des banques est accru également par la baisse récente du Nikkei qui a réduit les plus-values latentes sur actions. Dans les eaux actuelles d'un Nikkei à 17 000 points, les banques subiraient même des moins-values latentes et pourraient avoir à vendre les obligations américaines qu'elles détiennent en masse. De surcroît, le recul du Nikkei des dernières semaines n'est pas seulement imputable au reflux des places asiatiques, mais à des causes internes sérieuses. La dégringolade sur Tokyo a été amorcée fin septembre, suite au recul historique de la croissance du PIB (-12 % en rythme annuel au deuxième trimestre) qui a effrayé les investisseurs étrangers. Le climat boursier a été rendu plus délétère encore par l'annonce de nouveaux scandales financiers mettant cette fois en cause Mitsubishi Motors.

L'effet sur les entreprises sera contrasté selon qu'elles exportent vers l'Asie du Sud-Est – elles pâti-

ront directement d'une baisse de la demande locale – ou qu'elles y produisent. Dans ce cas, le recul de la parité des monnaies locales par rapport au yen (de 30 % à 50 %) améliorera leurs coûts de production. Mais en retour, le profit de ces firmes exprimé en yens se détériorera. L'inégalité financière est de nature à porter atteinte aux exportations, qui restent le principal moteur de la croissance nipponne. Pour préserver ce moteur, les autorités seront tentées de laisser glisser le yen, option qui aurait des effets sévères sur leurs relations commerciales avec les Etats-Unis. L'arme des taux de changes est donc à manier avec retenue quand on sait que l'excédent commercial japonais s'accroît régulièrement depuis le début de l'année 1997. Les Américains manifestent déjà un agacement perceptible dans le domaine de l'automobile.

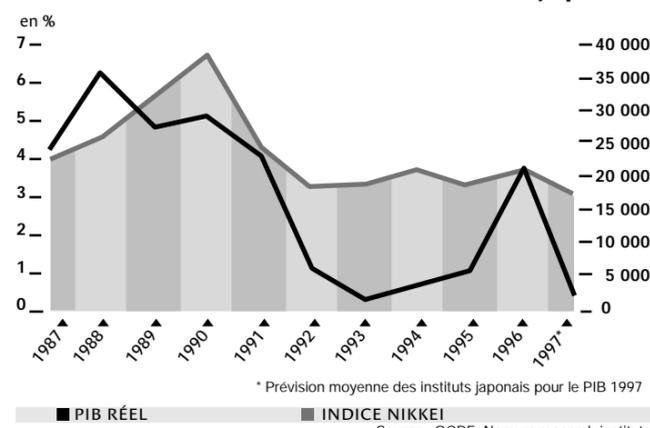
Selon de premières estimations, le recul des exportations nipponnes en Asie du Sud-Est provoquerait seulement une baisse de la croissance de 0,3 % au Japon. Ce tassement ne suffit pas à ternir la conjoncture japonaise en période de croisière. Mais il plonge plus encore le Japon dans une « trappe à croissance », zone dans laquelle les agents économiques confortent leur attentisme. La psychologie joue un rôle prépondérant, car le Japon reste sous le coup de son propre krach de 1989 qui a ouvert sur une décennie d'incertitudes. Aujourd'hui encore, le niveau du Nikkei est en retrait de 50 % par rapport au record de 1989 (dans le

même temps, le Dow Jones a augmenté de 200 %). L'ancrage dans la récession a ainsi pour effet de compromettre l'assainissement du budget programmé par le gouvernement Hashimoto.

Pour stopper l'hémorragie budgétaire provoquée par les plans de relance depuis le début de la décennie, le premier ministre tablait sur la confirmation de la forte croissance de 1996. Comme il n'en sera rien, relance de l'immobilier, soutien aux PME et baisses d'impôts sur les entreprises ont été annoncés en octobre. Le gouvernement se trouve donc contraint à des annonces contradictoires peu propices au rétablissement de la confiance. On se souvient que le début de l'année fiscale 1997 avait été marqué, le 1<sup>er</sup> avril, par un relèvement de la TVA.

Les économies asiatiques industrialisées semblent affectées du même syndrome. Ces modèles nationaux souffrent des échecs d'une libéralisation que l'Etat s'est efforcé de garder sous contrôle, sans y parvenir. La fragilisation des systèmes bancaires laissés libres de spéculer (Thaïlande) ou inaptes à gérer des risques industriels nouveaux (Corée du Sud) en est un des symptômes. Les Japonais ont été les premiers confrontés à ce syndrome dès la fin des années 80, conduisant à la dérive de leur système bancaire. Il est tentant d'avancer que le Japon a été le premier à expérimenter le modèle de développement asiatique et le premier aussi à en marquer les limites. Les « oies sauvages » qui suivent le

## ▼ Croissance du PIB et cours boursiers au Japon



\* Prévission moyenne des instituts japonais pour le PIB 1997

Source : OCDE, Nomura research institute

Japon découvrent aussi les contradictions de leur schéma de croissance.

Ces secousses asiatiques soulèvent des questions sur la faculté du Japon à introduire de la cohérence dans son environnement économique immédiat. Manifestement, les Japonais ont été dans l'incapacité d'intervenir de façon aussi déterminante que les Américains lors de la crise mexicaine de 1995. Les autorités n'ont pourtant ménagé ni leur peine ni leurs fonds, puisque le plan de sauvetage du baht thaïlandais a été conçu autour de capitaux apportés par la banque de l'Export-Import du Japon. Surtout, le Japon est associé à un projet de création d'un fonds monétaire régional. Cette perspective a été évoquée lors de la dernière réunion du FMI en septembre 1997.

Elle pourrait être concrétisée sous la maîtrise d'œuvre de la Banque du Japon lors de la prochaine réunion des banques centrales de l'Asie orientale en novembre à Manille. Paradoxalement, la crise actuelle pourrait servir le développement à long terme de la zone en démontrant avec acuité le besoin de coopération régionale. Il est vrai que les taux de croissance de 5 % à 10 % en vigueur jusqu'alors n'ont pas fait de la coopération une impérieuse nécessité. En ce sens, la crise financière de l'automne 1997 pourrait avoir des vertus didactiques, si le prix de la leçon n'en est pas exorbitant.

Patrice Geoffron

professeur à l'université Paris-XIII  
geoffron@compuserve.com

## L'île Maurice, après le miracle

Depuis environ un an, l'incertitude et le doute quant à la solidité de leur économie ont gagné nombre de Mauriciens. Un état d'esprit qui contraste indéniablement avec l'optimisme des années passées. Il y a quelques semaines, un expert de la Mauritius Commercial Bank (MCB) confirmait ce diagnostic en confessant, « Le pays est essoufflé, nous manquons d'idées nouvelles ». Certes, le miracle économique mauricien est toujours là. Le taux de croissance du PIB a été de 5,8 %, en 1996, et les trois piliers de l'économie – l'industrie sucrière, la zone franche industrielle et l'hôtellerie-restauration – se portent bien.

Mais, en 1997, la croissance est prévue à 5 % (-0,8 %), le chômage est devenu une donnée structurelle en passant de 2,8 % à 5,5 % de la population active entre 1990 et 1996, le déficit commercial – qui était déjà conséquent l'an dernier à 9 milliards de roupies (2,5 milliards de francs) – devrait croître de 25 % cette année et l'endettement a augmenté en 1996 pour la première fois depuis 1988 en passant de 27 % à 32 % du PIB.

Une période difficile s'amorce. L'Etat va devoir réviser son rôle, des restructurations économiques vont avoir lieu et le tout exercera de fortes pressions sur la cohésion sociale du pays. Comme au début de la précédente décennie, lors du lancement de la zone franche industrielle, le gouvernement mauricien se retrouve devant des choix cruciaux pour l'avenir de l'île. Le débat politique a déjà commencé de s'exacerber et des tiraillements entre les autorités politiques et le

## ▼ Pacifique. L'économie locale a de nombreux atouts pour passer la période difficile qui s'annonce, sauf, peut-être, sur le plan social

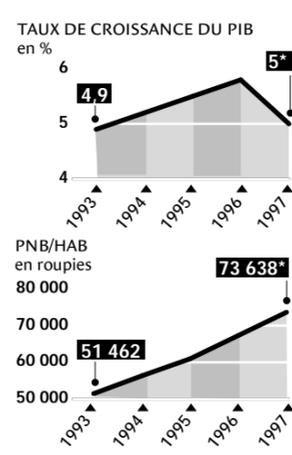
secteur privé local ont déjà eu lieu, notamment lors du débat budgétaire du printemps 1996.

L'économie mauricienne a de nombreux atouts pour passer ce cap difficile, mais ne pourra sans doute pas éviter une reconversion douloureuse. Globalement, plusieurs des moteurs de la croissance sont à bout de force. Avec 500 000 visiteurs, l'an dernier, pour une population locale de 1,1 million d'habitants et un taux d'occupation du sol de 560 habitants par kilomètre carré, les autorités ne peuvent tabler, sans dommages, sur une perpétuelle hausse du nombre des touristes.

## SUCRE ET TEXTILE À LA BAISSÉ

Le textile, qui a fait le succès de la zone franche industrielle, est handicapé dans son expansion par le durcissement prévisible de l'accord multifibre qui, jusqu'à présent, laissait entrer sans quota ni droits de douanes, les productions mauriciennes sur le marché européen. Il en sera de même pour le protocole sucre avec l'Union eu-

## ▼ L'économie mauricienne

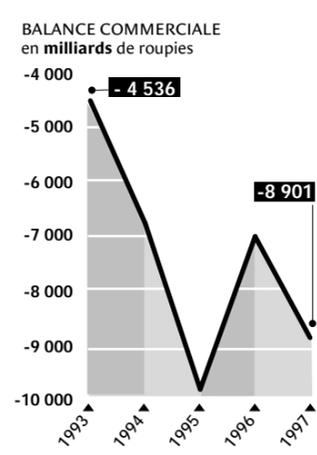


1 franc=3,6 roupies au taux actuel

\* Prévisions

ropéenne (UE) qui sera révisé en l'an 2000 (avec à la clé une baisse probable du prix d'achat du sucre mauricien).

Le gouvernement de Port-Louis ne peut plus non plus fonder la croissance de son économie sur la main-d'œuvre bon marché qui a fait les beaux jours du secteur sucrier et de la zone franche. Il lui faudra trouver autre chose pour donner de l'emploi aux 10 000 nouveaux entrants chaque année sur le marché du travail, sans parler des laissés-pour-compte de la restructuration du textile (faillites et délocalisations) et des dégraisages qui marqueront inévitablement la privatisation des grandes entreprises du secteur public. La question sociale a donc commencé de revenir au premier plan de l'actualité comme cela avait été le cas



Source : poste d'expansion Port-Louis

durant les années 70, mais avec un mouvement syndical plus divisé et moins combatif qu'à l'époque. La surabondance de main-d'œuvre non-qualifiée va aussi impliquer une modification des circuits de formation et représenter un risque pour la stabilité sociale et politique de l'île. La manière dont le gouvernement gèrera ces deux problèmes constituera à la fois un élément de sa propre longévité (des élections législatives sont prévues en l'an 2000) et un signal décisif pour les investisseurs étrangers et partenaires (commerciaux ou financiers) de Maurice.

Les mutations économiques en cours dans le textile et l'industrie sucrière auront elles aussi un coût social. Une partie des industries textiles est déjà partie à la recherche de zones à coûts de pro-

duction plus bas encore et a commencé de délocaliser ses équipements obsolètes à Madagascar ou dans d'autres pays de la région. Ainsi, la Compagnie mauricienne de textile (CMT) se délocalisera en 1999. Parallèlement l'installation à Maurice d'industries à plus forte valeur ajoutée (horlogerie, informatique, télétravail, ou passage, dans le textile, de la fabrication de tee-shirts et chemises à celle de collections de prêt-à-porter) tarde à s'opérer.

## MANQUE DE CAPITAUX PROPRES

Dans le secteur sucrier, l'heure est à la concentration et surtout à la diversification à l'étranger. Des investissements importants viennent d'avoir lieu dans des sucreries en Côte d'Ivoire, tandis qu'un autre groupe envisage de réhabiliter deux usines sucrières au Mozambique pour mieux exploiter une superficie de 100 000 hectares.

Tant qu'il s'agissait de produire du sucre ou d'installer des machines textiles relativement simples dans la zone industrielle, les capitaux mauriciens ont suffi. Mais, pour faire face à cette nouvelle phase de croissance, de très gros investissements d'infrastructures vont être nécessaires (aéroport, métro léger, alimentation en eau, port franc, dépôts de produits pétroliers...). L'investissement direct étranger semble à cet égard insuffisant : 21 millions de dollars ont été investis en 1996 contre 19 millions en 1995, soit moitié moins qu'aux Seychelles. L'Etat mauricien aura besoin de l'expertise et des finances étrangères, dont des emprunts auprès de la Banque mondiale, ce qui nécessi-

tera un véritable changement des mentalités.

Enfin, mondialisation oblige, la crise de certains secteurs est précipitée par la concurrence d'industries étrangères produisant (grâce à des économies d'échelle) à meilleur prix. En outre, la baisse des droits de douanes dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) va coûter cher à l'état mauricien qui tire plus de 50 % de ses revenus de la perception des droits de douanes.

Mais Maurice a aussi une carte à jouer dans la région avec la libéralisation du commerce. Ses exportations vers les pays du Comesa (Marché commun d'Afrique orientale et australe) ont triplé entre 1992 et 1996. Toutefois, cette évolution positive cache deux limites importantes : leur valeur ne représente finalement que 4,4 % du total des exportations mauriciennes tandis que 65,5 % des ventes mauriciennes vers les pays du Comesa ont été concentrées à Madagascar.

## CONCURRENCE SUD-AFRICAINE

Cet effort de diversification butte actuellement sur de délicates négociations avec le Zimbabwe et la Tanzanie sur des baisses de barrières douanières et avec le Mozambique pour le projet de concession de terres agricoles. Mais sur tous ces marchés d'Afrique australe, la concurrence sud-africaine est venue compliquer les choses. A tel point d'ailleurs que Pretoria a ravi à la France, pour la première fois l'an dernier, la place de premier fournisseur de Maurice.

Francis Soler

# Vietnam : un « dragon » en mutation hésitante

HO CHI MINH-VILLE  
de notre envoyé spécial

Rien n'y a fait. Le policier a eu beau siffler, le jeune cyclomotoriste en infraction ne s'est pas arrêté. Il s'est rapidement perdu dans l'inférieure sarabande de motos et de vélos qui, jour et nuit, sillonne en pelotons groupés les artères principales de Ho Chi Minh-Ville (ex-Saïgon). Alors que les deux tiers de la population vietnamienne (77 millions d'habitants) vivent encore dans les campagnes, sans eau courante ni électricité, Ho Chi Minh-Ville arbore sans retenue les signes extérieurs de la modernité : néons, magasins d'électronique grand public, motos et embouteillages. Certes, il est encore possible, dans cette ville de 5 millions d'habitants - 70 % de la population ont moins de trente-cinq ans -, d'avalier une soupe dans un restaurant de rue, ou de trouver des familles qui mangent, dorment et travaillent dans la même boutique. Mais, simultanément, les ascenseurs ont commencé de changer la vie quotidienne : la séparation du travail et de l'habitat tend à devenir la norme, et les bureaux modernes empêchent de faire la sieste sur le lieu de travail. Pour peu que les infrastructures (routes, ponts, transports en commun, adduction d'eau potable...) soient progressivement modernisés, c'est un pan entier du Vietnam qui aura basculé dans la modernité.

## UN PAS DE CÔTÉ

Le fossé ville-campagne, qui se creuse de manière vertigineuse au Vietnam, est le résultat de dix ans de modernisation. En décembre 1986, le parti communiste vietnamien a effectué un pas de côté et lancé un programme massif de réformes économiques, appelé *Doi Moi* (Rénovation). Il s'agissait pour lui de satisfaire les aspirations au bien-être de la population sans perdre le pouvoir. La collectivisation des terres a donc été abandonnée, l'investissement étranger a obtenu droit de cité en 1987, les banques privées ont ouvert des bureaux en 1988 et le statut d'entreprise privée a été reconnu en 1990, tandis que les privatisations démarraient timidement. Le succès de cette politique a été immédiat. Le taux de croissance de l'économie vietnamienne, qui devrait être ramené autour de 7 % cette année (*Le Monde* du 3 novembre), a oscillé entre 8 % et 9 % par an pendant dix ans. Les exportations ont crû de 25 % par an - d'importateur de riz, le Vietnam est aujourd'hui l'un des premiers pays exportateurs. L'inflation a été ramenée en dessous de 10 %, et le PIB par tête est passé de 194 à 290 dollars ces deux dernières années.

Cette vitrine relativement présentable doit toutefois être tempérée. Le déficit commercial s'est accru entre 1995 et 1996, passant de 2,3 milliards à 4,1 milliards de dollars (17 % du PIB), sans parler de la contrebande avec la Chine, qui n'est comptabilisée nulle part. Deux raisons à cela : la hausse de la valeur de la monnaie nationale, le dong (+30 % en trois ans, en dépit d'une dévaluation de fait de 5 % à la mi-octobre), a fait chuter les exportations. Et la soif de biens de consommation a fait le reste. Selon Le Dang Doanh, le responsable du Central Institute for Economic Management, « la politique de substitution des importations qui a été menée est très coûteuse en biens importés ». Le Coca-Cola, la bière, les cigarettes, l'eau minérale, le ciment... sont certes produits désormais sur place, mais ils nécessitent souvent des matières de base qui doivent continuer d'être importées. D'où une hémorragie de devises qui pourrait bien être amendée dans les prochaines années. Selon un expert étranger, « le Vietnam n'a pas encore choisi entre une stratégie de substitution aux importations et un développement basé sur les exportations et l'ouverture commerciale ».

L'ouverture économique a également achoppé sur les blocages du secteur bancaire. Preuve de la méfiance de la population envers le système, seuls 80 000 particuliers (d'autres disent 44 000) ont ouvert un compte dans un établissement financier. Sur une population de 77 millions de personnes, le pourcentage est faible. Les investisseurs et les banquiers étrangers ont appris, eux aussi, la prudence :

## ▼ Pause Après dix ans de modernisation, et de réformes économiques, le pouvoir politique peine à remédier aux déséquilibres de la croissance

dence : ils sont restés sans voix quand certaines banques publiques vietnamiennes ont refusé d'honorer leurs créances en devises sous prétexte que leurs propres débiteurs ne les rembourseraient pas. Quant aux banques privées, un tiers d'entre elles seraient en difficulté du fait de prêts excessifs consentis à leurs actionnaires et d'opérations spéculatives réalisées dans l'immobilier. Des audits ont bien été lancés par le gouvernement sur la qualité de la gestion des grandes banques publiques, mais leur résultat n'a pas été dévoilé. Quelques dirigeants ont été limogés, mais le système demeure opaque.

Rien d'étonnant donc si les lessiveuses regorgent de dongs et si l'épargne se réfugie dans le dollar américain et le taël d'or, ces fines plaquettes de métal jaune qui financent traditionnellement les achats importants des ménages. Près de 2 milliards de dollars en liquide seraient en circulation, plus 1 milliard de dollars de taëls d'or. Enfin, si l'on en juge par les milliers de motos dans les rues, que personne n'a - en théorie - les moyens de se payer (elles valent 2 000 dollars pièce, soit 12 000 francs, alors que le revenu

annuel moyen est inférieur à 400 dollars), une économie souterraine très dynamique semble également à l'œuvre.

Enfin, plus préoccupant compte tenu de l'importance de la contribution des investissements étrangers à la croissance, le cadre juridique des affaires demeure flou. Malgré une loi sur l'investissement étranger, une sur les assurances, malgré une loi foncière, le pouvoir intervient dans l'économie, la corruption s'aggrave et la protection juridique des brevets et de la propriété intellectuelle des investisseurs n'est pas assurée. Selon un homme d'affaires français établi au Vietnam, « 2 % à 4 % du coût d'un projet doivent être consacrés à graisser quelques pattes dans la technocratie. Mais le problème est qu'on n'est jamais sûr d'avoir donné aux bonnes personnes ni que cela finira par être efficace ». Aussi Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, en visite officielle entre le 13 et le 16 octobre, a-t-il vigoureusement demandé au gouvernement vietnamien de protéger la propriété intellectuelle dans son pays.

## ESSOUFFLEMENT

Si on ajoute à cela la lenteur de la prise de décision, le marathon bureaucratique nécessaire à l'acheminement de tout dossier d'investissement, les vols de brevets et les escroqueries d'hommes d'affaires étrangers par des partenaires locaux, les investisseurs étrangers ont commencé à se presser moins nombreux aux portes du Vietnam. Selon Nguyen Bich Dat, directeur adjoint au département des investissements étrangers du ministère du Plan, les licences d'investissement délivrées sur les neuf premiers mois de 1997 avaient atteint 2,3 milliards de dollars, soit une hausse de 13 % par rapport à 1996. Mais, si l'on enlève les augmentations de capital nécessaires à la bonne marche d'entreprises étrangères déjà installées, les investissements directs en 1997 n'ont atteint que 70 % des montants réalisés en 1996. C'est là l'un des moteurs de l'économie du

Vietnam qui donne à présent des signes d'essoufflement.

Enfin, l'Etat devra régler le problème de son déficit budgétaire (lequel a cependant été ramené à 1,5 % du PIB en 1996 contre 6 % trois ans plus tôt) en assujettissant mieux la population à l'impôt. Les marchés nocturnes de Ho Chi Minh-Ville font régulièrement la preuve de l'incapacité des services fiscaux à faire rentrer l'impôt. Quelques soirs par semaine, en effet, des dizaines d'agriculteurs, d'éleveurs et de grossistes viennent vers trois heures du matin vendre leurs légumes et volailles à la lueur des réverbères. Les mêmes repartent à six heures, juste avant le passage des percepteurs de taxes. Personne ne paie l'impôt au Vietnam, excepté les grandes entreprises publiques.

## GUERRE DES CLANS

Ces dysfonctionnements font-ils du Vietnam un pays en crise comme les autres ? Plus que les autres peut-être, dans la mesure où la mutation économique et sociale en cours apparaît mal maîtrisée par le pouvoir communiste. Le 8<sup>e</sup> congrès a certes réaffirmé, en juin 1996, la réalité de la politique d'ouverture, mais il s'est refusé à la moindre prospective. Tirailé entre différents clans - ceux qui veulent accélérer les réformes et ceux qui sont contre par exemple, sans parler des lobbies régionaux -, le parti ne décide qu'au consensus. Ce qui ralentit considérablement la prise de décision.

Du coup, les clivages existants menacent de se creuser davantage. Entre la ville et la campagne, mais aussi entre les riches et les pauvres. 50 % de la population vit avec moins de 100 dollars par an, tandis que dans les villes une nouvelle bourgeoisie se crée, qui consomme, les soirs de fête, du cognac à 60 dollars la bouteille. La contradiction pourrait également devenir aiguë entre cette frange de la population qui aspire à consommer toujours davantage et la nécessaire réorientation des investissements en direction de biens d'équipement : ponts, routes, adduction d'eau potable... plutôt que des cigarettes et du Coca-Cola.

Enfin, nombre d'interrogations pèsent sur le devenir de la jeunesse. 50 % de la population a aujourd'hui moins de vingt ans. L'idéologie a peu de prise sur cette génération qui aime la vitesse et les motos, les cigarettes blondes et le football, et qui manifeste plus volontiers sa joie lorsque l'équipe de football nationale enregistre une victoire à l'extérieur que lorsque les objectifs du Plan sont dépassés. Comment réagiront ces jeunes en cas de restriction de la consommation ? Bien malin qui pourrait le dire !

Yves Mamou



# La France, partenaire privilégié

Edouard de Pengilly a effectué dix-huit voyages et dépensé 4 millions de francs pour convaincre les autorités de donner leur feu vert à l'installation, à Hanoi, d'un hôpital privé. Le projet de cet investisseur, en association avec un partenaire vietnamien, est estimé à 36 millions de dollars (215 millions de francs environ). Le dossier a été successivement visé par le ministère de la santé, de l'urbanisme, des sciences et de la technologie, de la construction, les services des eaux et de l'électricité, sans oublier le comité populaire de la ville. Il ne manque que le visa du ministère du Plan, lequel semble avoir égaré le dossier. Grâce à la présence du secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Jacques Dondoux, Edouard de Pengilly a reçu l'assurance que son dossier serait instruit dans des délais raisonnables. C'est d'ailleurs à cela que sert souvent un ministre du commerce extérieur : à frayer la voie sur les marchés étrangers.

En visite officielle au Vietnam du 13 au 18 octobre, Jacques Dondoux devait préparer la visite de Jacques Chirac à l'occasion du sommet de la francophonie qui doit se tenir les 12 et 13 novembre dans ce pays. Bien reçu par ses hôtes en particulier pour ses compétences dans le domaine des nouvelles technologies - c'est un ancien patron de France Télé-

com - le secrétaire d'Etat au commerce extérieur en a profité pour pousser divers projets d'investissements. L'un des plus importants est sans conteste l'usine de production d'eau potable que la Lyonnaise des eaux souhaite implanter à Ho Chi Minh-Ville. D'une valeur de 103 millions de dollars (610 millions de francs environ), ce projet répondrait à un problème de plus en plus urgent de la capitale. Mais il n'est pas le seul : 86 projets sont en cours de discussion pour un total de 693 millions de dollars, qui s'ajoutent aux 105 projets déjà installés pour un total de 910 millions de dollars. Les projets les plus importants sont un hôtel de classe internationale, une sucrerie, divers projets touristiques (pour un total de 157 millions de dollars), huit dossiers agroalimentaires, un projet hospitalier, sans oublier divers investissements sylvicoles. Lors de la visite du ministre français, une licence d'investissement a ainsi été accordée en grande pompe à Total (60 %) et à la société vietnamienne Sea Products pour la construction d'une usine de gaz de pétrole liquéfié dans le delta du Mékong. Lors de la visite de Jacques Chirac, deux projets pourraient recevoir également leur feu vert : une cimenterie du groupe FCB (110 millions de dollars) et la pose par France Télécom de 500 000 lignes à Ho Chi Minh-Ville. Pour aider les entreprises françaises, un proto-

cole financier d'environ 300 millions de francs sera signé par le président de la République.

Le gouvernement français porte depuis dix ans une attention soutenue au Vietnam. « Nous avons aidé ce pays à se réinsérer dans les flux financiers internationaux », explique Jacques Dondoux et certains réajustements et abandons de créance n'auraient pu avoir lieu sans le soutien diplomatique tricolore. Même si le Vietnam n'affiche guère de gratitude pour pareille sollicitude, il n'en ménage pas moins l'un de ses plus importants partenaires commerciaux. La France n'est pas peu fière d'avoir décaplé ses échanges avec le Vietnam depuis 1988. Avec près de 3,8 milliards de francs, l'Hexagone est le cinquième fournisseur du Vietnam avec des exportations qui passent par l'aéronautique et les produits d'équipement. En échange, la France importe du cuir et des chaussures (820 millions de francs), du textile et de l'habillement (472 millions de francs en 1996) et des produits agroalimentaires (240 millions de francs).

Jacques Dondoux a plaidé pour que les autorités vietnamiennes allègent les tracasseries bureaucratiques qui pénalisent les investissements. La crise qui frappe aujourd'hui l'Asie du Sud pourrait s'avérer plus efficace pour accélérer les réformes.

Y. M.

## DROIT ET ÉCONOMIE

Par Stéphane Corone

# Photos volées : un droit impuissant ?

La mort de Lady Diana a tragiquement souligné l'importance du marché de la photo volée. Ont successivement été accusés les paparazzis qui prennent les clichés, les magazines qui les publient et enfin les lecteurs qui les regardent. Chacun a été montré du doigt et culpabilisé. Ce qui finalement est assez surprenant. En effet, que l'être humain ait un naturel voyeur, chacun le sait. D'où la boulimie des consommateurs de photos volées de stars. Qu'il ait une propension à l'enrichissement n'étonnera non plus personne. D'où la publication - sans état d'âme - de ces photos par certains magazines *people* puisqu'elles font vendre du papier. En un mot, les lecteurs créent un marché que les paparazzis exploitent : rien là que de très normal dans notre système économique. Ce qui choque, c'est que ce marché - peu reluisant - se développe au détriment d'une frange de la population qui, toute star qu'elle soit, n'en est pas moins humaine. La mort de Lady Di l'a rappelé.

La question - économique autant que sociologique - que l'on peut se poser est la suivante : quel est l'état de notre droit dans ce domaine ? L'article 9 du code civil (introduit par la loi du 17 juillet 1970) sert de pierre angulaire à la défense des victimes des paparazzis. Il stipule : « Chacun a droit au respect de sa vie privée. Les juges peuvent, sans préjudice de la réparation du dommage subi, prescrire toutes mesures, telles que séquestre, saisie et autres, propres à empêcher ou faire cesser une atteinte à l'intimité de la vie privée ; ces mesures peuvent, s'il y a urgence, être ordonnées en référé. » Les victimes pourraient aussi invoquer l'article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales : « Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance. » Quant à la réparation pécuniaire, elle se fonde sur l'article 1382 de notre code civil : « Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer. »

La jurisprudence a dégagé du droit à l'image une double nature. D'une part, un droit positif (ou droit sur l'image) qui consiste à pouvoir exploiter son image sous toutes ses formes, et notamment d'un point de vue commercial. Et d'autre part, un droit négatif (le droit à l'image), c'est-à-dire le droit de s'opposer à la divulgation de son image. Ce droit à et sur son image, qui pendant longtemps a été confondu avec le droit à l'intimité de la vie privée, a progressivement pris son autonomie. Ce qui permet par exemple, selon M<sup>e</sup> Yves Marcellin, avocat, « de sanctionner la publication d'une photo sans l'autorisation du sujet, alors même que cette photo ne porte pas atteinte à l'intimité de la vie privée, situation qui peut se présenter notamment pour les mannequins ». Pour le code civil (et la jurisprudence), le droit de s'opposer à la publication de son image est absolu.

Si le principe est clair, il se heurte en pratique à une infinité de situations, qui tolèrent mal sa simplicité, surtout en ce qui concerne les personnes célèbres. D'abord, le respect de la vie privée s'oppose à un autre pilier de notre droit, non moins respectable : le droit à l'information. Lorsque les victimes d'une indiscretion invoquent le premier principe, les magazines incriminés rappellent le second... Le lieu du cliché, le type d'autorisation donné ou non et l'attitude du sujet, sont également importants. La photo a-t-elle été prise dans un lieu privé ou public ? Y a-t-il eu une interdiction de la prendre, de la publier, une autorisation implicite, une ancienne autorisation, une autorisation pour un autre support ? La personnalité a-t-elle eu auparavant une attitude « complaisante » avec la presse ? Les tribunaux ont été amenés à élaborer des solutions au cas par cas.

## DE SUBTILES DISTINCTIONS

Les choses sont relativement simples lorsque la photo est réalisée dans un lieu privé. Non seulement le magazine doit obtenir l'autorisation du sujet pour la publication, mais le photographe doit également être autorisé... à photographier ! La publication non autorisée d'une photo prise dans un lieu privé est sévèrement sanctionnée par les tribunaux. Il peut y avoir saisi du journal en référé, ou même remise des négatifs à la victime si la publication n'a pas encore eu lieu.

En revanche, tout se complique lorsque la personne publique est dans un lieu public. En principe, une photo prise dans un lieu public ne peut être publiée sans l'autorisation du sujet. Mais ce principe souffre deux exceptions. D'abord, aucune autorisation n'est nécessaire lorsque la personne participe ou est l'acteur d'un événement public. Il en va de même des photos de groupe, sans mise en valeur particulière de l'intéressé (scène de rue, manifestation...).

En ce qui concerne les notions de vie privée et de vie publique, on évoquera la jurisprudence *Jours de France* contre Farah Diba (J.C.P. 1989 n° 21 219, note Emmanuel Putman). Le magazine publiait en septembre 1983 deux photos de l'ancienne impératrice en maillot de bain, l'une prise dans un jardin, l'autre sur un rocher, une canne à pêche à la main. La cour d'appel a condamné *Jours de France*, la société Gamma et l'agence Angeli à payer à Farah Diba 150 000 francs pour atteinte à la vie privée. *Jours de France* s'est pourvu en cassation en expliquant que les clichés incriminés ressortaient de la vie publique, compte tenu des fonctions exercées par Farah Diba. La Cour de cassation rejeta le pourvoi au motif que « (...) un monarque avait, comme toute autre personne, droit au respect de sa vie privée et pouvait s'opposer à toute diffusion de son image dès lors qu'elle ne le représentait pas dans l'exercice de la vie publique (...) ».

## UN MARCHÉ NON RÉGULÉ

Si certains magazines *people* continuent à publier des photos volées, tout en sachant qu'ils seront condamnés en justice, c'est que le bénéfice tiré des ventes est supérieur au montant de la condamnation, ou du moins l'espèrent-ils. Le juge civil est là pour estimer et réparer le préjudice subi par la victime et non pour faire respecter l'ordre public. Or condamner un journal à payer à une célébrité 200 000 francs ou 300 000 francs adoucit sans doute la blessure morale, mais ne porte pas un coup fatal à l'équilibre économique d'un hebdomadaire *people*. Alors attaquer au pénal ? « Difficile à mettre en œuvre, rétorque M<sup>e</sup> Gilles Dreyfus, avocat, car les articles 226-1 et 226-2 du nouveau code pénal exigent que la photo soit prise dans un lieu privé, ce qui est rarement le cas. » Pourtant, la seule façon de faire respecter ce droit essentiel de l'individu à avoir une vie privée consiste à sanctionner financièrement les abus, de telle manière qu'ils ne puissent se répéter. A défaut, l'économie dicte sa loi à la loi, au lieu de lui être subordonnée. C'est à l'opposé de ce que l'on appelle un Etat de droit.

## LE JURIS-CLASSEUR « JOUISSANCE DES DROITS CIVILS :

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE », fascicules n° 10

et n° 20, par J. Ravanans, 1996 ; et « DROIT À RÉPARATION : ATTEINTE AUX DROITS DE LA PERSONNALITÉ », fascicule n° 133-1, par P. Berchon, 1990.

L'IMAGE DES PERSONNES PHYSIQUES ET DES BIENS,

de Marie Serna, Economica, 1997, 174 p., 125 F.

PHOTOGRAPHIE ET LOI, d'Yves Marcellin, éditions Cedat, 1997, 291 p., 290 F.